# AUX CONSEILS DE GUERRE

### UNE DÉNONCIATRICE LIBÉRÉE

La nommée Marie Van Weyenberg de Hautmont, inculpée dans l'affaire de la prison de Valenciennes avec les femmes Richard et Bara, a été mise hier en liberté provisoire sous caution de 5.000 fr.

### ON CONDAMNE DES DÉSERTEURS

Au cours de son audience d'hier le 2e Conseil de Guerre présidé par le colonel Brude, a condamné :

Fabre de Gahuzac Jean-Marie, canonnier, de 2e classe au 151e R. A. P., de la classe 19, à 13 mois de prison pour désertion ; Bergdol André, 1 an de prison pour le motif ci-dit ; Debraban, dit du 43e R. I., soldat de 2e classe, à 6 mois de prison pour désertion à l'intérieur en temps de paix ; Albert Depletz, soldat de 2e classe du 33e R. I., 1 an de prison pour double désertion à l'intérieur en temps de guerre et en temps de paix.

### UN VOLEUR CONDAMNÉ

Le caporal Casanova Marius, de la 1re section de C. O. A., a été condamné à la même audience à 2 ans et six mois de prison pour vol militaire.

### UN FACTIONNAIRE TUÉ UN BOCHE IL EST ACQUITTÉ

Etant de garde le soldat de 2e classe Richard Leclercq du 33e R. I., classe 19, entendit un coup de fusil. Peu après il vit passer un sergent de la compagnie tirer un prisonnier boche évadé qu'il venait de rattraper. Au même moment, un autre prisonnier boche caché dans les herbes s'élançait sur lui tendis qu'un troisième tentait de s'emparer de sa baïonnette.

Se voyant menacé, Leclercq tira un coup de feu et abattit un de ses agresseurs. C'est pour ce motif qu'il comparaissait hier devant le Conseil de Guerre. Après audition des témoins et plaidoirie du défenseur, Leclercq fut acquitté.

### UN BOCHE ASSASSIN

A la même audience fut jugé l'affaire du boche Richard Lange, 46 ans, ex-soldat allemand, demeurant à Barlieu, inculpé d'avoir abattu d'un coup de feu, à Condé-sur-Escaut, une jeune fille de treize ans, Jeanne Dohnt qui avait été cherché deux mois en traversant la frontière belge. Lange le boche assassin fut condamné aux travaux forcés à perpétuité par contumace.

### COUPS A AGENT

Un agent ayant fait observer au sieur Robert Magniez, qu'il convenait de circuler en vélo avec une certaine prudence, ce Monsieur qui a mauvais caractère, paraît-il, porta un coup de poing à l'agent.

Résultat : Procès-verbal à Magniez qui sera en outre déféré au Parquet. Ça lui apprendra à être un peu plus calme.

### SYNDICAT GÉNÉRAL DES COMMERÇANTS

Une assemblée générale des membres du Syndicat aura lieu le lundi 28 juin 1920, 39, rue de Tournai (Hôtel Delcourt), à deux heures trente très précises.

Ordre du jour : Impôts nouveaux — Congrès des Syndicats commerciaux de l'Arrondissement — Nomination des Délégués du Syndicat des Commerçants par quartiers — Magasins municipaux — Compte-rendu de la délégation au Maire de Lille — Questions diverses.

### NÉCROLOGIE

Les funérailles civiles de Mlle Renée Delporte, sténo-dactylo à l'Usine de Fives-Lille, fille du camarade Delporte, collecteur du Syndicat du bâtiment, auront lieu le mardi 29 juin, à 4 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-Legrand, 211, à Fives-Lille.

# PETITES NOUVELLES

PRENEZ GARDE AUX INFIRMES. — Ayant de surdité, M. Leon Lefebvre, 53 ans, journalier à Avelin, a été renversé hier, à 17 heures 30, rue de Tournai, par un camion-auto piloté par M. Lacour, demeurant à Lambersart.

Ce chauffeur est au service de l'Association Charbonnière, rue Nationale, 91, à Lille. Il allait à allure modérée lorsque l'accident se produisit. M. Léon Lefebvre fut transporté à la pharmacie Garez, rue Saint-Sauveur. Il y reçut quelques soins et put ensuite regagner son domicile.

TAILLEUR A TROP BON COMPTE. — Gaston Leleu, 49 ans, charpentier, rue d'Arcole, 47, a une singulière façon de vouloir remédier à la « vie chère » : il cherche à se vêtir à l'œil. Cette manière de procéder ne fait néanmoins pas l'affaire de ses fournisseurs. Et c'est pourquoi, sur la plainte de M. Lefebvre, tailleur, 25, place de la Nouvelle Aventure, Gaston Leleu s'est vu dresser hier par la police, un procès-verbal pour escroquerie, et ce en bonne et due forme. Décidément, la vie chère est bien difficile à sonnonder en contentant tout le monde.

# Chronique Théâtrale

### Y A DE LA POULE !

Sous ce titre prometteur et suave — oh combien ! — un impresario, à qui nous donnerons volontiers le conseil de rayer désormais notre ville de ses itinéraires, est venu présenter, au théâtre provisoire, une revue dit d'actualité.

Pauvreté de fraîcheur, pauvreté d'invention et d'imagination, pauvreté poussé jusqu'à l'indigence d'esprit, de figuration et de mise en scène, tout semble réuni dans cette production, pour désintéresser le public et l'inciter à une douce somnolence. Si c'est là le but poursuivi par l'auteur, il faut loyalement reconnaître qu'il est pleinement atteint...

La plupart des éléments chargés d'interpréter « Y a de la Poule » — que diable ce titre ! — font ce qu'ils peuvent pour remplir leurs rôles et leurs maillots...

Constatons... hélas, une fois de plus, que la bonne volonté ne suffit point toujours, pour suppléer à tout !

C. PESEZ.

# BULLETIN COMMERCIAL

### HALLES CENTRALES

**Cours moyen des ventes en gros à la date du 22**

VIANDES. — Bœuf, 1re qualité, 8 à 9 fr. le kilo ; 2e qualité, 6 à 6,50. — Vache, 1re qual., 8 à 9 fr. ; 2e qual., 6 à 6,50. — Veau, 1re qual., 12 fr. ; 2e qual., 10,50. — Mouton, 1re qual., 13,25 ; 2e, 13 fr. — Porc frais, 10,50. — Lapin vivant, 5,50. — Lapin dépouillé 8,75 le kilo. — Poule, 12 fr. le kilo. — Poulet de grain, 18 à 28 fr. — Canard, 15 à 20 fr. pièce.

BEURRE ET ŒUFS. — Beurre du Nord, 12 fr. le kil ; de Normandie, 11,50. — Œufs, 48 à 51 fr. le cent. — Œufs du pays, 60 fr. le cent.

FROMAGES. — Camemberts de marque, 1,70 pièce ; ordinaires, 1 fr. à 1,20. — Gruyère, 10,50 à 10,75 le kilo. — Port-Salut, 5 à 6,50. — Roquefort, 9 à 10 fr. — Coulommiers, 2 fr. pièce. — Pont-Lévêque, 2,25 pièce. — Hollande, 10 fr. le kilo.

LÉGUMES. — Tomates, 3,50 le kilo. — Ails 3 fr. — Carottes, 0,60 la botte. — Petits pois du pays, 0,40 à 0,60. — Choux verts, 2 fr. la douzaine. — Choux-fleurs, 0,75 à 1,50 pièce. — Cresson, 0,75 le kilo. — Epinards, 0,40. — Oignons, 25 à 30 les 100 kilos. — Oseille, 0,25 le kilo. — Poireaux, 0,50 le fagnon. — Pommes de terre, 70 à 90 les 100 kilos. — Scarole et endives, 2 fr. la douzaine. — Navets, 2 à 3 fr. la douzaine. — Laitues, 8 à 10 fr. le cent. — Artichauts, 3,50 à 6 fr. la douzaine. — Pois de cœur étranger, 1,75 le kilo.

FRUITS ET PRIMEURS. — Citrons, 20 fr. le cent. — Oranges, 40 à 45 fr. le cent. — Raisins de Corinthe, 3,50 le kilo. — Figues, 1 fr. le kilo. — Dattes, 1,75. — Abricots secs, 4 à 6 fr. le kilo. — Bananes, 45 à 50 fr. — Fraises du pays, 4 à 5 fr. le kilo. — Cerises, 3 à 3,50 le kilo. — Groseilles, 2,25 le kilo. — Melons, Ravalin, 2,25 le kil. — Pêches, 2,60 le kilo. — Framboises, 3 fr. le kilo.

### Cours de la Marée de Boulogne-sur-Mer

Saumon frais, 7 à 10 kilos, 22 fr. — Truites, 23 fr. — Saumon congelé entier, 9,50. — Turbots de 6 à 10 kilos, 5,25. — Turbots de 1 à 5 kilos, 5,25. — Soles grosses, 11 fr. — Soles moyennes, 13 fr. — Barbues, 6 fr. — Rougets girondins de 1 à 3 kilos, 4,75. — Merlans de Charme, 1,25. — Vives, 4,25 — Maquereaux, 4,50. — Carrelets, 2,50. — Limandes, 3,50. — Jeandrets, 3,50. — Limandes soles, 5 fr. — Plonses, 1,75. — Raies, vidées et décapitées, 3,50. — Lottes, 5 fr. — Cardiards, 3,75. — Lingues, 2,50. — Congres, vidés avec tête, 4 fr.

# ÉTAT-CIVIL

**Naissances.** — Pêche Madeleine, rue de l'Alcazar ; — Delfort Roger, rue de la Madeleine, 3. — Goselin Alfred, rue [illegible] — Albrecht Henri, rue Sainte, 150. — Lemaire Gisèle, rue Saint-André, 123. — Bara Noël, rue de d'Arc, 5. — Cloetens Lucienne, rue Pombelle, 29. — Vandenbeele Irène, rue d'Aguesseau, 35. — Carré Denise, rue Saint-Eloi, 6.

**Publications de mariages du 15 au 18 juin 1920.** — Stanche Eugène, télégraphiste, rue A.-Werquin, 8 et Derache Germaine, ménagère, id. — Rogie Emile, maçon, rue Franklin, 16 et Van Overveldt Louise, assemblieuse, rue Franklin, 15. — Dhennin Henri, conducteur de travaux, rue Henri-Loyre, 10 et Combert-Delmotte Marguerite, sans profession, place Cormontaigne, 39. — Marquilly Honoré, tonnelier, à Coudekerque-Branche et Boisson Olivar, sans profession, rue du Faubourg de Roubaix, 139.


— VÊTEMENTS DE CÉRÉMONIES —

**RAETTER, tailleur, 13, rue de la Monnaie, Lille**


— Brichart Maurice, ajuteur, rue de l'Alcazar, 14 et Doullies Hélène, sans profession, rue de la Bassée, 21. — Beck Maurice, menuisier à Esquelbecq et Buzin Yvonne, employée, rue Saint-Etienne, 29. — Ledoux Louis, tourneur en fer, rue de Dieppe, 57 et Vanmunster Hénriette, employée, place Vandenacker, 12. — Acq Georges, chaudronnier en cuivre, rue de la Louvière, 51 et Leclercq Germaine, giletière, rue des Hautes-Voies, 7. — Vallar Lucien, employé à Aimentières et Noverère Noémie, employée, rue Fabricy, 5. — Pierart André, secrétaire commercial, rue A.-Mercier, 22 et Janssen Bennynck Jeannie, sans profession, boulevard du Maréchal-Vaillant, 29. — Truffaut Henri, industriel, à Willems et Courtois Marie, sans profession, rue de Valmy, 32. — Leptre Emile, cordeur, rue Mexico, 65 et Pouteau Germaine, ouvrière aux tabacs à Marcq-en-Baroeul.

Les plus belles Bagues fiançailles, Alliances, Garnitures de cheminées, Régulateurs, Carillons Westminster : DEGOCK-BEAUMONT, 44, rue de Condé, LILLE. Car L. G.

— Debuchy Louis, employé, rue de l'Eglise, 19 et Girrd Marie, présédée, rue de Gand, 45. — Delesalle Louis, plombier, rue Vantroyen, 65 et Petebyron Louise, sans profession, rue du Lion d'Or, 75. — Lecoutre Maurice, tailleur de limes, rue de Rivoli, 89 et Van Sieuwenghem Louise, dévideuse, rue Montaigne, 9. — Vander Cruyssen Henri, mécanicien, boulevard Victor-Hugo, 155 et Demeyer Raymonde, canetière, rue des Meuniers, 75. — Poudonson Georges, entrepreneur, rue de Cambrai, 19 et Décobert Joséphine, sans profession, rue Princesse, 86. — Leroy Paul, employé rue Léon-Gambetta, 142 et Hikpré Johanna, sans profession, rue Stappart, 6. — Berghe Jules, tailleur d'habits, rue du Long-Pot, 39 et Vanstavel Suzanne, sans profession, id.


**Le Bien-Etre** 2bis, r. Arnould-de-Vuez, Lille, avance les fonds pr acheter dans les magasins Remboursement à la semaine, quinzaine ou au mois


— Ferreira Auguste, cordonnier, rue du Commerce, 28 et Brodel Laure, ménagère, id. — Duquenne Arthur, paqueteur à Marcq-en-Baroeul et Lion Eugénie, fourreuse, place Jacquart, 11. — Pallu Maurice, électricien, rue d'Aboukir, 27 et Sansen Lucie, ménagère, id. — Porcq Jules, cordonnier, rue du Ballon, 60 et Degalet Marie, sans profession, rue Constantine, 29. — Terrache Marcel, électricien, rue Manuel, 46 et Baude Germaine, cuisinière, id. — Torlon Kléber, typographe, rue des Postes, 170 et Desbottes Eugénie, sans profession, rue de Paris, 257. — Preterre Georges, employé, rue d'Arras, 160 et Gombert Jeanne, institutrice, rue de Paris, 143. — Meurillon Georges, employé à Hellemmes et Lepautre Robertine, sans profession, rue Nationale, 190. — Chanu Marcel, forgeron, rue Fontenelle, 4 et Denis Blanche, rattacheuse, rue de Bailleul, 9. —


NE FAITES AUCUN ACHAT de **Chaussures** de Toilette avant d'avoir visité les — GRANDS MAGASINS — **LECONTE** 10, rue Neuve, 10, LILLE 22-24, Rue Saint-Géry, VALENCIENNES


Jouvet Charles, ingénieur, rue Brigode, 4 et Laurent Valentine, sans profession, id. — Bart Jules, charretier, rue Emile-Rouzé et Vandenbocke Germaine, sans profession, id. — Kempf André, ferblantier à Nancy et Petit Mathilde, sans profession, rue Saint-André, 22. — Coveron Louis, employé de tramways, rue Gantois, 71 et Jacques Elise, dambrocheuse, rue de Wazemmes, 110. — Leclercq Gaston, employé, rue Chappe, 10 et Bril Marguerite, dactylographe, rue Nationale, 253. — Ringuet Charles, couvreur, rue de Paris, 233 et Kinck Isbergué, boiteuse, rue du Croquet, 28. — Paclau Alphonse, tôlier, rue Saint-Gabriel, 49 et Detreuw Augusta, brodeuse, rue Saint-Gabriel, 49. — Fremaux Vincent, employé au chemin de fer à Beaucamps et Berthe Sidonie, ménagère, rue de la Barre, 29. —


2, Rue Jean-Sans-Peur. Tél. 2026. LILLE. **FOURNITURES POUR MODISTES :** Oranges, Voiles 1re Communion, Mariées


Chuine Léon, coupeur-tailleur, rue Saint-Sauveur, 69 et Mension Henriette, couturière, rue Massena, 59 — Hannoff Jean, journalier, rue des Postes, 211 et Benoit Valentine, ménagère, rue de Juliers, 101. — Charles Henri, tourneur, rue Courmont, 14 et Colas Julienne, préparoeuse, place Déliot, 1. — Lemaire Charles, chauffeur d'auto, rue Corneille, 82 et Fourmentel Rachel, giletière, rue Balzac, 33. — Dhilly Robert, électricien, à La Madeleine, et Defiandre Raymonde, sans profession, rue Saint-André 14. — Cousin Camille, facteur des postes à Paris et Huart Julia, mécanicienne, rue Bossuet, 6 bis. — Taquet Lucien, ingénieur, rue de Roubaix et Vignier Jeanne, sans profession, rue Solférino, 131. —


**Au Carillon,** Rue Léon-Gambetta, 154 Spécialité d'Alliances et Bagues fiançailles


Duplilé Marcel, menuisier, rue et Cité des Postes, 11 et Cousin Clotilde, ménagère, id. — Béclin Fernand, chauffeur d'auto, rue du Metz 30 et Bailleu Jeanne, ménagère, id. — Dhennin Georges, employé, rue Ribot, 4 et Gurot Angèle, employée rue de l'Amidonnerie, 3. — Tiserne Maurice, empileur de battages, à Bourbourg et Rotterman Léonie, employée, rue Degland, 13. — Lefebvre René, employé, rue de Poide, 14 et Imbehotte Antoinette, couturière, rue Desrousseaux, 14. — Rousseaux Gaston, tourneur sur métaux, boulevard Montebello, 153 et Lorthiois Marie, sans profession, rue des Postes, 243. — Decarpentry Pierre, sans profession, rue du Gros-Gérard, 18 et Cavenaille Louise, sans profession à Hem-Lenin. — Wartel Henri, employé, rue d'Evres, 62 et et Juste Fernande, couturière, rue Saint-Michel, 10. — Lemeure Léonard, plombier, rue Basse, 24 bis et Rosel Georgette, giletière, rue Basse, 24 bis. — Tack Clement, zingueur, rue Massillon, 17 et Selversinet Madeleine, gazeuse rue Massillon, 17. — Plaimont Théophile, employé, rue du Calvaire, 38 et Debosscher Angèle, sans profession, rue Revoli prolongée, 78. — Lavergne René, huissier-garnisseur, rue de Fives, 48 et Lefancker Brthe, sans profession, id. — Vlaminck Auguste, fileur, rue des Postes, 228 et Bardery Amandine, ménagère, rue des Postes, 228. — Rabouget Henri, lithographe, boulevard du Maréchal-Vaillant, 15 et Widerspelden Victorine, sans profession, rue du Croquet, 10. — Salomé Raoul, maçon rue du Faubourg de Roubaix, 197 et Vom Bouvelen Germaine, ménagère, id. — Bories Maurice, menuisier, rue du Vieux-Faubourg, 42 et Joffroy Eugénie, sans profession, rue Saint-Gabriel, 38.

**Décès.** — Frainyer Hélène, 71 ans, veuve Alfred Pauwels, rue Saint-Sébastien, 8. — Jean-Bart Georgette, 3 ans, rue des Guinguettes, 78. — Morin Arthur, 65 ans 1/2, ép. de Joséphine Mouriez, rue de Metz, 2. — Guisard Charles, 47 ans 1/2, ép. de Euphrasie Tiffin, F. Bandande, 34. — Coulin Camille, 28 ans, cél., rue de la Clef, 54. Baillon Victor, 56 ans, ép. Amandine Casteloot, rue de Rome, 12 bis. — Colmant Paullile, 38 ans 1/2, cél., rue Mazagran, 24. — Lauwers Albert, 2 mois, rue de Juliers 28 — Duthoit Alphonse, 61 ans, cél., place Philippe de Girard 15. — Poore Charles, 14 ans, avenue Termotte, 82. — Neut Barthélemy, 78 ans, ép. de Isoline Dubas, quai de la Basse-Deule, 104. — Fournier Adolphine, 71 ans, veuve Louis Dézille rue de l'Alma, 12. — Gourdin Ernest, 62 ans, ép. de Marie Desédelein, rue de la Malsence, 42.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE

### THUMESNIL

#### AUX ANCIENS ELEVES

La Commission de l'Association des Anciens Elèves rappelle aux sociétaires et amis qui désirent prendre part à l'excursion sur Dunkerque et Malo, qui a lieu dimanche prochain, en l'honneur des élèves qui ont obtenu leur certificat d'études, que le rendez-vous est fixé à quatre heures très précises du matin, sur la Place des Ecoles.

La départ de la gare de Lille a lieu à 5 h.

AU CERCLE HORTICOLE. — Nous apprenons que le Cercle horticole du Faubourg d'Arras, fondé le 15 février 1914, qui comptait plus de cent membres, et dont la guerre est venue malheureusement interrompre la naissante activité, se réunira, au siège social, 20, rue du Faubourg d'Arras (Café Vandepoutte), le 11 juillet à cinq heures du soir.

L'ordre du jour comprend : Réorganisation de la Société. Nomination d'un secrétaire.

Les anciens sociétaires voudront se retrouver nombreux à cette première assemblée à laquelle sont également invitées les personnes désireuses d'apporter leur adhésion à la Société.

### HELLEMMES

#### ETAT CIVIL

du 18 au 20 juin 1920

Naissances. — Delfve Paulette, rue Chahzy, 102. — Dubois Pierre, rue Maurice Berteaux, 53. — Peeters Lucien, impasse Noppe, 10. — Schrévelle Clémence, rue Jeanne d'Arc, 143. — Baents Gilbert, rue Salembier, 15. — Bruaux Marguerite, rue Sadi-Carnot, 123.

**Publications de mariages.** — Barois Ella, comptable à la Compagnie du Nord, à Hellemmes, et Baratte Elie, employée à la Compagnie du Nord, à Hellemmes. — Vandevoorde Albert, soldat au 43e régiment d'infanterie, à Lille, et Coisne Fernande, tisserande à Mons-en-Baroeul. — Laurent Marcel, monteur à Lille, et Dauchy Anna, sténodactylo à Hellemmes. — Vanacker Lucien, serrurier à Hellemmes, et Plateau Lucienne, rattacheuse en coton à Hellemmes. — Dhellemmes René, rattacheur en coton à Hellemmes, et Mairesse Pauline, rattacheur en coton à Hellemmes. — Stelandre Paul, typographe à Wattrelos, et Cordonnier Camille, téléphoniste à Hellemmes. — Meurillon Georges, employé à Hellemmes, et Lependre Robertine, sans profession à Lille.

**Décès.** — Bustin Adolphe, 92 ans, rue du Docteur-Roux, 30. — Pauwels André, 7 mois, rue Testelin, 12. — Pérez Pauline, femme Delannoy, 56 ans, rue Vanderstraten, 21.

### CAMPHIN-EN-PEVELE

#### CARROUSEL ATTELÉ

Dimanche, 4 juillet, grand carrousel attelé international au profit du monument des Enfants de Camphin morts au champ d'honneur. 300 francs de prix.

Après le carrousel grand bal chez Mme veuve Moyart, au profit de la même œuvre.

# Théâtres Cinémas & Concerts

### Théâtre municipal

Aujourd'hui lundi, 28 juin à huit heures et demie, dernière Représentation de la revue : « Y-A DE LA POULE », en deux actes et 19 tableaux, de MM. Bigoard et L. Stolle. — Arrangement musical de M. Labusquière.


Le PLUS BEAU CINÉMA **PRINTANIA** MATINÉE à 3h SOIRÉE à 8h 3 - RUE D'AMIENS - 3 7me Episode - IMPÉRIA - 7me Episode CHANSONS FILMÉES **LA DETTE** Scène Dramatique avec Pierre Magnier **Billy,** bonne à tout faire COMIQUE

**Palais d'Été** CONCERTS ATTRACTIONS Tous les Jours en Soirée, 8 h. 1/2 Dimanche et Jeudi, Matinée à 3 h. 1/2

**Omnia Pathé** RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS Tous les soirs représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

**ROUBAIX** Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51


### Un incendie éclate dans une filature

#### DÉGATS PEU IMPORTANTS

Un incendie s'est déclaré hier, vers minuit, à l'usine Lefebvre, boulevard d'Armentières. Les pompiers sont arrivés avec leur habituelle promptitude, et n'ont pas tardé à se rendre maîtres du feu. Il semble qu'il ne s'agit là que d'un accident, provoqué par l'échauffement de balles de laine. On a pu constater, en effet, à l'intérieur de plusieurs balles, arrivées la veille même de la gare, une température très élevée. Les dégâts atteignent quelques milliers de francs.

### DANS LES TRAMWAYS DE ROUBAIX-TOURCOING

#### Le service est réduit d'un quart

Par suite d'un accident survenu à l'un des deux groupes électrogènes de l'Energie Electrique de Wasquehal, le service des tramways de Roubaix-Tourcoing est réduit d'un quart, depuis hier et jusqu'à nouvel ordre.

### POUR L'UN DE NOS ARTISTES

A titre d'encouragement spécial, le Conseil supérieur des Beaux-Arts vient de décerner un prix de 500 fr. à l'artiste tourquennois Georges Dervaux.

### LE NOUVEAU JUGE DE PAIX

M. Muller, ancien suppléant de justice de paix, est nommé juge de paix à Tourcoing.

# TOURCOING

### PAIN A PRIX RÉDUIT

La distribution des tickets à utiliser à partir du 5 juillet 1920, sera faite dans l'ordre ci-après :

Aujourd'hui Lundi 28 juin, numéros 1 à 375 de 9 heures à 12 heures ; numéros 376 à 750, de 2 à 5 heures. — Mardi 29, numéros 751 à 1125, de 9 à 12 ; numéros 1126 à 1500, de 2 à 5 heures. — Mercredi 30, numéros 1501 à 1876 de 9 à 12 heures ; numéros 1876 à 2250, de 2 à 5 heures. — Jeudi 1er juillet, numéros 2251 à 2625, de 9 à 12 heures ; numéros 2626 à 3000, de 2 à 5 heures. — Vendredi 2 juillet, numéros 3001 à 3375, de 9 à 12 heures ; numéros 3376 à 3750, de 2 à 5 heures. — Samedi 3, numéros 3751 à 4125, de 9 à 12 heures. — Lundi 5, numéros 4126 à 4500, de 9 à 12 heures ; numéros 4501 à 4875, de 2 à 5 heures. — Mardi 6, numéros 4876 à 5250, de 9 à 12 heures.

Se munir de la carte spéciale.

Les chefs de familles nombreuses (femmes ou hommes) devront se présenter avec leur livret de famille et leur carte de ravitaillement.

# DUNKERQUE

### Pour le sauvetage des naufragés

#### Inauguration du bateau « Commandant Eugène Vollland »

Une cérémonie d'un grand intérêt maritime et humanitaire s'est déroulée cet après-midi près de l'installation nouvelle, au port, de la Société centrale de sauvetage des naufragés.

On a fait la inauguration d'un bateau de sauvetage, le « Commandant Eugène Vollland », attribué au port de Dunkerque. Du à la générosité de la veuve du vaillant marin dont le bateau porte le nom, il a eu pour marraine la généreuse donatrice et pour parrain le vice-amiral Amet.

Après que le canot eut effectué sa première descente en mer, les invités firent une promenade sur le port, et se réunirent ensuite en un lunch amical.

Toutes les autorités civiles, militaires et maritimes, ainsi que de nombreuses notabilités, assistaient à l'inauguration de ce bateau dont on devine la noble mission.

### Le Statut des Fonctionnaires et le public

Le Syndicat des fonctionnaires, pour montrer l'équité de ses revendications actuelles, vient de répandre l'appel suivant :

« La charte des fonctionnaires, le statut, dont on parle par intermittences après des intervalles de plusieurs années de silence, est de nouveau en question. L'opinion publique, si elle ne l'approuve pas, n'est pas non hostile au projet qui tend à faire des fonctionnaires une catégorie à part dans le monde du travail.

Tous ceux qui ont des intérêts matériels à défendre, patrons, ouvriers, commerçants et paysans, peuvent former des syndicats qui leur permettent de réaliser les avantages de la collectivité organisée qui, dans notre siècle, se substitue à la conception de l'individualisme du XIXe siècle. Les seuls travailleurs intellectuels qui mettent leur activité au service de la nation, se voient refuser cette liberté. Et le public, mécontent de l'incapacité des méthodes administratives, dont les fonctionnaires sont les premières victimes, admet que l'on fasse de nous des citoyens diminués.

Par contre, les fonctionnaires, en réclamant l'institution du contrat collectif cherchent, non pas à la direction par eux seuls des services publics, non pas même la seule entente entre les représentants de l'Etat et eux, mais proposent des conseils professionnels où les usagers ou assujettis particuliers à chaque service, en un mot, le public, auraient des représentants.

Voilà une formule nouvelle : le public pour qui sont institués les services publics aurait à faire entendre directement sa voix au sein des conseils où s'élaboreraient l'organisation et l'amélioration des services. Voilà aussi une largeur de vue qui n'apparaît pas dans le projet de statut soumis au Parlement non dans l'intérêt général du pays qui prime tout pour nous, fonctionnaires, mais qui apparaît plutôt comme une loi de circonstances destinée à répondre à un geste de la Fédération des fonctionnaires.

Nous faisons appel à la bonne foi du public pour qu'il approuve notre résistance au projet de diminuer notre dignité de citoyens.

# SPORTS

### COLOMBOPHILIE

#### A ARMENTIÈRES

Les colombophiles désirant avoir leurs coordonnées ou distances des points d'lâchers, sont priés de se faire inscrire et ceci, urgence au siège de la Réhaissance, Café de l'Harmonie, Grand'Place.

— La Renaissance Colombophile organise un concours spécial sur Chantilly, le dimanche 11 juillet 1920.

Le même jour, concours sur Chartres, mise en panier le vendredi 9 juillet. Mise en panier le vendredi 9 juillet. Mise en paniers la veille.

### Résultats du concours du dimanche 21 juin sur Chantilly. — 1er, M. Despret, à h. 17'08" ; 2e, Walk ; 3e, Droome Emile ; 4e, Spry ; 5e, Wydin ; 6e, Walch. — Vitesse du premier pigeon : 1168 m. 45 à la minute ; vitesse du 5e, 1142 mètres.

**Chartres.** — 1er, M. Bouquillon ; 2e, Wydin ; 3e, Penin ; 4e, Casier ; 5e, Despret. — Vitesse du 1er 5e., 1044 m. 54 ; vitesse du 5e, premier pigeon, 1048 m. 97 à la minute ; vitesse du 5e, 1.041 mètres 24.

### A DOUAI

#### Le Concours de chiens de police et de défense

Voici les résultats du concours :

1er prix : Toby, à M. Lefebvre de Lille, une médaille et 100 fr. — 2e prix : Max I, à M. Anéché de Douai, une médaille et un lustre. — 3e prix : Bacq de la Gherenne, à M. Jacquemin de Mons-en-Baroeul, une médaille et 50 fr. — 4e prix : Cody, à M. Houzé, de Villeneuve-d'Ascq, 50 fr. — 5e prix : Pax du Buisson, à M. David de Lille, présenté par M. Ducalé, 50 fr.

**Prix spéciaux.** — 1er prix : Léda de Saint-Marck, à M. Kuper de Douai, une médaille et 50 fr. — 2e prix : Max II, à M. Aucel de Douai, 50 fr.

Prix spécial pour recherches : Léda de Saint-Marck, à M. Kuper de Douai.

Chiens de liaison et sanitaires : une médaille et 100 fr aux chiens Hérault et Moussette de Paris.

# Affaires de cœur

Nous sommes touchés par nos visites, par des sons, par une émotion et notre cœur traduit ces émotions par des palpitations, c'est bon. Mais si nous sommes là, à rien faire, à nous promener, à lire, à flâner et si sans rime ni raison, sans aucune émotion, notre cœur a des palpitations, voilà qui n'est pas bon. C'est un signe de grande faiblesse, d'anémie et il est temps de prendre des Pilules Pink, qui réussissent fort bien.

A ce propos, Mme Louise Rolland, demeurant à Cambouing, par Jussey (Haute-Saône), nous a écrit :

« J'ai eu la grippe et en suis restée très touchée. Je fus dans un grave état de faiblesse générale. Je n'avais plus d'appétit et avais, surtout de telles palpitations du cœur, que je ne pouvais marcher. J'ai fait la cure des Pilules Pink et aujourd'hui je me sens bien, mes palpitations du cœur ont cessé. Toutes les personnes de mon entourage sont émerveillées de m'avoir vue comme transformée en si peu de temps. »

Dès qu'il est soumis au traitement des Pilules Pink, le malade sent qu'il se passe quelque chose de bon en lui. Il se sent davantage vivre, les couleurs lui montent aux joues et il éprouve une sensation de bien-être. Cet simplement est le résultat du fait que les Pilules Pink, c'est certain, enrichissent le sang avec chaque pilule.

Régénératrice du sang, toniques du système nerveux, elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les troubles de croissance, la faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, douleurs, neurralgies.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris ; 4 fr. 50 la boîte, 24 francs les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

# La Vie Ouvrière

## SYNDICATS

### Chez les Employés

#### DES FAÇONS DE FAIRE DE LA DIRECTION DES G. L.

(SUITE)

Notre premier article a eu le don de jeter un peu de clarté sur... les façons de faire de ces Messieurs des Galeries lilloises.

Il eut aussi le don de semer quelque inquiétude dans le camp de nos Maîtres Commerçants, il eut surtout celui d'intéresser très vivement les travailleurs groupés, en particulier nos Employés, qui, ayant eu la triste habitude avant la guerre de se laisser dominer par trois, tondre souvent, exploiter toujours, nous parsaisaient après un court réveil être repris du sommeil léthargique, maladie chronique des non-syndiqués ou même des syndiqués de paccotille.

Ainsi donc du doubte résultat que nous attendions à savoir :

1° De fixer l'attention du monde du travail, sur les agissements des G. L.

2° De rendre plus sages pour ne pas dire plus, les administrateurs des G. L., par la crainte d'une critique toujours intensifiée. — Le premier point est acquis.

Non seulement nos collègues employés s'intéressent à ce remuant, mais des milieux divers nous viennent les marques de sympathie et d'encouragement qui ne sont pas à dédaigner loin de là.

Ceci dit, causons un peu.

En se refusant à recevoir le représentant du syndicat en même temps que les délégués de son personnel, en temporisant journellement, en distribuant avec trop de parcimonie des augmentations dérisoires, écartant de parti pris du barème syndical, cependant bien conçu, établi d'accord entre toutes catégories d'employés depuis le chef de rayon jusqu'au simple débutant vendeur ou aide-magasinier, en formulant souvent des promesses rarement tenues, en cherchant à créer la division parmi le personnel par une façon de procéder très en cour dans les milieux patronaux combatifs, ces Messieurs ont démontré qu'ils ne voulaient de la convention des employés qu'à la condition que ceux-ci soient des plus dociles, maniables et corvéables à merci, tout comme avant-guerre.

Apprenez, Messieurs, que vos employés ont fait la guerre au moi souffert par elle, que suivant les traces de leurs aînés en syndicalisme, ils sont décidés à ne pas se laisser faire « in éternum ».

Ils ne revendiquent que ce qui est juste : le droit à la vie.

En échange de leur travail il nos semble qu'ils peuvent réclamer un salaire leur permettant de faire face aux dépenses d'entretien strictement indispensables.

Nous estimons même qu'ils ont droit tout comme ces Messieurs, de se bien vêtir et de se distraire quelque peu de temps à autre.

Et pour cela il va de soi que ce n'est guère avec les appointements que vous daignez leur consentir qu'ils peuvent s'en tirer honorablement.

Nous connaissons par avance votre réplique : « Nous désirons satisfaire notre personnel, nous « ne demandons qu'à lui faire agréable mais pour « cela nous faire mieux, nous avons de gros « frais généraux ».

De plus, voilà la morte-saison qui vient et présentement les achats se font plus rares la clientèle croyant prudent de... la vague de baisse se réserve.

Ce qui il y a du vrai dans tout cela et loin de nous le dessein de l'atténuer ou le vérifier.

Si cela est vrai de plus que la vente a tendance à baisser, que la morte-saison approche.

S'il est exact que les frais généraux sont élevés.

Il est non moins exact que c'est la clientèle qui paie ces frais généraux.

D'autre part, la bonne saison a procuré les bénéfices compensateurs, certains jours le chiffre de vente a été colossal et le profit a naturellement suivi la même progression. C'est justement à ce moment que le dabler de revendication du personnel est parvenu entre les mains de ces Messieurs.

Quel sort lui ont-ils réservé ? celui des papiers de peu d'importance.

Ont-ils été gentils, aimables, reconnaissants envers les hommes et les femmes de ces deux sexes qui donnent à plein rendement ?

Nous nous sommes fait un devoir de mettre les camarades au courant de la situation en les informant que cette question n'est pas perdue de vue, et dès que la situation le permettra, il sera nécessaire pour obtenir cette entrevue de laquelle sortira, nous osons l'espérer, une amélioration à la situation des employés.

Nous prions donc tous nos camarades employés de prendre patience et de croire que le Comité et la Commission sont plus que jamais résolus à faire aboutir leurs justes revendications.

LE COMITÉ.

## Convocations ::

### AUJOURD'HUI

**FÉDÉRATION DES CHEMINOTS**
**SECTION TECHNIQUE DE LA VOIE**

La réunion générale des agents de la voie aura lieu lundi 28 juin 1920, à 17 heures 30, 12, rue Pierre Legrand, salle Borre.

Ordre du jour : Désignation des candidats aux élections des délégués du personnel le 4 juillet.

Vu l'importance de la réunion, syndiqués et non syndiqués sont priés d'y assister.

Présence indispensable.

Le secrétaire technique de la voie : VANDENBERGHE Paul.

**SYNDICAT DE LA CARROSSERIE**
**& CHARRONNAGE de LILLE & ENVIRONS**

Le syndicat invite tous les ouvriers de la carrosserie et du charronnage à assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le lundi 28 juin, rue du Molinel, 49 (A la Ville de Bruxelles), à 5 heures précises.

A cette réunion, des décisions importantes seront soumises à l'assemblée car les patrons refusent de rencontrer le contrat, sous prétexte que dernièrement, que les syndicats ont failli pour que baisse le